



Certificat de garantie

Chez Danfoss, nous sommes au service des besoins de l'industrie du chauffage depuis plus de 80 ans. Nous nous appuyons sur notre expérience pour développer de nouveaux produits, et nous mettons un point d'honneur à livrer des produits de la plus grande qualité.

C'est pourquoi, nous vous offrons :

une garantie de 5 ans sur tous les produits de la gamme Danfoss Smart Heating* si vous les faites installer par un professionnel.

Ce document de garantie associé à la facture de votre installateur** vous ouvre droit à 5 ans de garantie.

En savoir plus sur
smartheating.danfoss.fr

Danfoss Sarl
Heating Segment • chauffage.danfoss.fr • +33 (0)1 82 88 64 64 • E-mail: cscfrance@danfoss.com

Danfoss n'assume aucune responsabilité quant aux erreurs qui se seraient glissées dans les catalogues, brochures ou autres documentations écrites. Dans un souci constant d'amélioration, Danfoss se réserve le droit d'apporter sans préavis toutes modifications à ses produits, y compris ceux se trouvant déjà en commande, sous réserve, toutefois, que ces modifications n'affectent pas les caractéristiques déjà arrêtées en accord avec le client. Toutes les marques de fabrique de cette documentation sont la propriété des sociétés correspondantes. Danfoss et tous les logo Danfoss sont des marques déposées de Danfoss A/S. Tous droits réservés.